

# Attestation de domicile autorisant l'achat d'un AG Familia et d'un AG Duo partenaire.

- Veuillez compléter les champs ci-dessous et confirmer par vos signatures que toutes les personnes habitent dans le même foyer.
- Doivent figurer sur la liste toutes les personnes qui habitent le même foyer et sont concernées par la combinaison AG.
- Puis faites certifier le formulaire par le Contrôle des habitants de votre commune de domicile. Pour ce faire, munissez-vous d'une pièce d'identité officielle.
- Remettez l'attestation de domicile visée avec la commande de l'AG. L'attestation du Contrôle des habitants ne doit pas dater de plus de 30 jours.

Nous vous remercions de votre coopération et vous souhaitons bon voyage avec votre AG.

Nom	Prénom	Date de naissance	État civil	Signature*
Nom	Prénom	Date de naissance	État civil	Signature*
Nom	Prénom	Date de naissance	État civil	Signature*
Nom	Prénom	Date de naissance	État civil	Signature*
Nom	Prénom	Date de naissance	État civil	Signature*
Nom	Prénom	Date de naissance	État civil	Signature*

(Veuillez barrer les champs non complétés.)

\* La signature du représentant légal est requise pour les mineurs et les personnes sous tutelle.

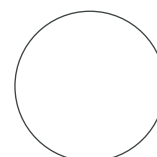
Adresse commune (rue, n°)	NPA	Localité

## Attestation du Contrôle des habitants de la commune de domicile.

Nous confirmons que toutes les personnes ci-dessus répertoriées sont inscrites à la même adresse.

Date, signature et cachet

---



# Devez-vous compléter le formulaire d'attestation de domicile?

Si vous souhaitez toujours bénéficier des conditions préférentielles de l'AG Duo partenaire ou de l'AG Familia, vous devez compléter le formulaire d'attestation de domicile ci-joint et le faire certifier par votre commune de domicile. Ce service est payant, la taxe étant fixée par le Contrôle des habitants. L'attestation de la commune ne doit pas dater de plus de 30 jours. Le récapitulatif ci-après vous indique les documents nécessaires au renouvellement de votre abonnement.

## AG Duo partenaire

L'offre pour les couples mariés ou vivant en concubinage s'adresse aux personnes habitant dans le même foyer, peu importe leur sexe. Si une personne est titulaire d'un AG de base, une deuxième personne peut bénéficier de l'AG Duo partenaire à des conditions préférentielles. Pour ce faire, nous avons besoin du justificatif suivant:

AG Duo partenaire	Documents nécessaires pour votre AG	Devez-vous compléter le formulaire d'attestation de domicile?
Personnes mariées/ partenariats enregistrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Copie du certificat de famille/certificat de partenariat</li> </ul>	<b>Non</b>
Personnes non mariées	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Formulaire d'attestation de domicile pour les deux personnes</b></li> </ul>	<b>Oui</b>

## AG Familia

Cette offre s'adresse aux familles qui habitent dans le même foyer. Si l'un des parents est titulaire d'un AG de base, ses enfants peuvent bénéficier de l'AG Familia enfant ou jeune à des conditions préférentielles. Le deuxième parent peut bénéficier de l'AG Familia partenaire si l'un des parents est titulaire de l'AG de base et au moins un enfant est titulaire de l'AG Familia enfant ou jeune. Pour ce faire, nous avons besoin du justificatif suivant:

AG Familia enfant, jeune, partenaire	Documents nécessaires pour votre AG	Devez-vous compléter le formulaire d'attestation de domicile?
Parents mariés/ partenariat enregistré ou parent isolé avec enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Copie du certificat de famille/certificat de partenariat/de l'acte de naissance de l'enfant</li> <li><b>Formulaire d'attestation de domicile pour les jeunes de plus de 16 ans et toutes les personnes adultes</b></li> </ul>	<b>Oui</b> (si votre enfant a plus de 16 ans)
Parents ou parent vivant en concubinage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Copie du certificat de famille de la(des) personne(s) avec enfant(s) ou acte de naissance de l'enfant</li> <li><b>Formulaire d'attestation de domicile pour les deux concubins et pour les jeunes de plus de 16 ans</b></li> </ul>	<b>Oui</b>
L'enfant n'habite pas chez le parent titulaire de l'AG de base (les parents ont des domiciles distincts)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Copie du certificat de famille de la(des) personne(s) avec enfant(s) ou acte de naissance de l'enfant</li> <li><b>Formulaire d'attestation de domicile pour les jeunes de plus de 16 ans et le parent sans AG de base</b></li> </ul>	<b>Oui</b> (si votre enfant a plus de 16 ans)

### CFF SA

Centre de contact CFF, Service Center de l'AG  
Case postale 176, 3900 Brigue, Suisse, téléphone 0848 44 66 88 (CHF 0.08/min.)  
ag@cff.ch, cff.ch/ag